

Éliminer la violence faite aux femmes en Ontario français : une tâche ardue Sommaire

États généraux 2014

État des lieux sur les agressions à caractère sexuel et la violence conjugale : services en français et enjeux prioritaires dix ans après les États généraux de 2004

Marie-Luce Garceau
Professeure
École de service social
Université Laurentienne

et

Ghislaine Sirois
Chercheuse communautaire

Le 7 juillet 2014

Membres du conseil d'administration d'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes :

Jeanne Françoise Mouè, présidente, La Maison, Toronto.

Jo-Anne David, vice-présidente, Colibri Centre des femmes francophones du comté de Simcoe, Barrie.

Rose Viel, secrétaire-trésorière, Centr'Elles, Thunder Bay.

Céline Pelletier, administratrice, Maison Interlude House, Hawkesbury.

Thérèse Allard, administratrice, Habitat Interlude, Kapuskasing.

Julie Béchard, administratrice, Centre Passerelle pour femmes et Villa Renouv'Ellement, Timmins.

Dada Gasirabo, administratrice, Oasis Centre des femmes, Toronto.

Anne Jutras, administratrice, Centre Novas, Casselman.

Loubna Moric, administratrice, Centre de santé communautaire Hamilton-Niagara, Hamilton.

Gaëtane Pharand, administratrice, Centre Victoria pour femmes, Sudbury.

Éliminer la violence faite aux femmes en Ontario français : une tâche ardue est un document ayant été soumis à une évaluation externe avant d'être présenté à Action ontarienne contre la violence faite aux femmes dans le cadre de la préparation des États généraux 2014.

Ce document peut être reproduit à condition d'en citer la source (Garceau, Marie-Luce et Ghislaine Sirois. 2014. *Éliminer la violence faite aux femmes en Ontario français : une tâche ardue*. Ottawa, Action ontarienne contre la violence faite aux femmes.)

On peut se procurer un exemplaire du document en contactant :



288, rue Dalhousie, pièce E
Ottawa (Ontario) K1N 7E6
Tél. : 613 241-8433
Télé. : 613 241-8435
aocvf@francofemmes.org
www.aocvf.ca

Sommaire

Dans le cadre de l'organisation des États généraux 2014, Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF) présente un bilan des développements qui se sont produits dans le secteur de la violence faite aux femmes (VFF) en Ontario français. Le rapport intitulé : *Éliminer la violence faite aux femmes en Ontario français : une tâche ardue*, présente l'évolution des services en français (SEF) dans le secteur de la VFF de 2004 à 2013. De plus, il présente les principales préoccupations des intervenantes, des directrices et des gestionnaires des organismes membres d'AOcVF offrant des SEF en matière de violence à caractère sexuel et de violence conjugale.

Afin de produire le rapport, les chercheuses Marie-Luce Garceau et Ghislaine Sirois ont rigoureusement examiné les comptes-rendus des rencontres semestrielles des intervenantes et ceux du conseil d'administration d'AOcVF pendant cette période. De plus, elles ont effectué une recension et une analyse de plusieurs documents produits dans les dix dernières années au sujet de la VFF et des divers enjeux qui s'y rattachent. Par la suite, elles ont rencontré les intervenantes, réunies par AOcVF en mai et en novembre 2013, afin de connaître leurs préoccupations et de documenter les enjeux actuels en matière de VFF. Elles ont aussi pris note des pistes de solutions qu'elles ont proposées. Finalement, le comité organisateur des États généraux ainsi que tous les organismes membres d'AOcVF ont été invités à commenter les différentes ébauches du rapport afin qu'il reflète la réalité des SEF en matière de VFF en Ontario français.

Le premier objectif du rapport est de présenter un bilan des dix dernières années afin d'alimenter la réflexion des intervenantes, des directrices et gestionnaires, de la communauté et des gouvernements sur l'importance (et l'obligation) de mettre en place un réseau complet de services en français (SEF) à la grandeur de l'Ontario. Ce réseau permettrait de répondre aux besoins des femmes francophones aux prises avec de la violence. Le second objectif du rapport est de favoriser la concertation, préalablement aux États généraux de 2014, entre les SEF, les différents organismes actifs en matière de violence faite aux

femmes et les ministères responsables. Le troisième objectif est d'identifier les réussites, les difficultés, les lacunes et les besoins dans trois aspects fondamentaux de l'offre de services en français : l'accès aux services en français, les enjeux concernant les femmes, l'ensemble des outils d'intervention, de formation et de sensibilisation requis en vue du travail d'élimination de toutes les formes de violence faite aux femmes. Le quatrième et dernier objectif du rapport est de proposer collectivement, lors des États généraux et pour les prochaines années, des pistes d'actions en vue d'alimenter le développement d'un réseau très solide de services en français, visant à éliminer la violence faite aux femmes sous toutes ses formes, dans toutes les régions de l'Ontario.

Dans la première partie du document, les auteures font un bref retour sur les recommandations issues des États généraux de 2004, point de départ du présent rapport. Ensuite, elles discutent de l'évolution de l'approche féministe dans le secteur de la VFF ce qui leur permet d'affirmer que l'analyse féministe intersectionnelle a été une approche très importante dans l'offre des SEF en matière de VFF. En effet, l'analyse féministe intersectionnelle permet de mieux répondre aux besoins des femmes dans toutes leurs diversités.

Finalement, les auteures s'intéressent au contexte politique de la dernière décennie, soulignant l'adoption et la mise en œuvre par le gouvernement provincial de deux très importants plans d'action : le *Plan d'action ontarien contre la violence familiale* (2005) et *Changer les attitudes, changer les vies, Plan d'action de l'Ontario contre la violence à caractère sexuel* (2011). Ces deux plans proposent une analyse féministe de la violence faite aux femmes et des mesures concrètes pour améliorer l'accès aux services et l'efficacité du système judiciaire. De plus, ils mettent à la disposition de la communauté des ressources afin d'améliorer la sensibilisation communautaire et la formation dans divers milieux d'intervention auprès des femmes aux prises avec de la violence. Les deux plans d'action contiennent des mesures spécifiques aux femmes francophones, mesures qui ont été des facteurs favorables au développement des SEF en matière de VFF au cours de la période allant de 2005 à 2013.

Toutefois, le présent rapport indique qu'au niveau du gouvernement fédéral plusieurs décisions ont eu un impact négatif sur les droits à l'égalité des femmes, dont la fin du financement de la recherche par Condition féminine Canada, l'élimination de l'entente fédérale-provinciale-territoriale sur les garderies, l'abolition du régime des armes à feu, entre autres. La première décision a pour effet de rendre difficile l'accès à des données fiables servant à démontrer, entre

autres, la nécessité de mettre en œuvre des programmes sexospécifiques d'intervention en matière de VFF. De plus, le financement des groupes de défense des droits à l'égalité des femmes a été fortement limité, les rendant, pour la plupart, incapables de poursuivre leurs actions sociales. L'abolition du registre des armes à feu nuit aux droits à la sécurité des femmes et l'élimination de l'entente sur le programme des garderies a un effet négatif sur leur sécurité économique. Les auteures notent aussi que le gouvernement fédéral ne s'est pas doté, contrairement au gouvernement provincial, d'un plan d'action en vue de mettre fin à la violence faite aux femmes. C'est dans ce contexte, marqué par un manque de cohérence entre ces deux niveaux de gouvernement, qu'ont évolué les SEF en matière de VFF en Ontario français.

Dans la seconde partie du rapport, les auteures abordent en premier lieu, la question du développement des SEF en matière de VFF durant la période de 2005 à 2013. Cette section est suivie par une présentation des portraits régionaux qui met l'accent sur les changements qui se sont produits dans chacune des régions de l'Ontario. Finalement, elles décrivent les principaux moyens qui ont été mis en place afin d'améliorer la qualité des SEF en VFF : la formation, la sensibilisation et l'éducation, la création de divers outils et la concertation. Ce sont là quelques-unes des clés de la réussite des femmes qui travaillent au développement des SEF en matière de VFF.

Dans la troisième partie du rapport, les auteures présentent quelques statistiques récentes et décrivent les principaux enjeux qui ont été au cœur des préoccupations des usagères et des intervenantes en VFF au cours des dix dernières années. En premier lieu, elles soulignent, en matière d'agression à caractère sexuel (ACS), que la persistance des mythes continue d'affecter la manière dont sont perçues les victimes et les survivantes par leur entourage et les diverses personnes impliquées dans les systèmes de santé ou juridiques. Par la suite, elles présentent plusieurs enjeux liés aux ACS dont : la violence dans la prostitution, la pornographie, l'hypersexualisation des fillettes, les agressions facilitées par diverses drogues, les viols lors de conflits armés, l'intimidation sur Internet, etc. Chacun de ces enjeux est brièvement décrit et, pour la plupart d'entre eux, des actions sont proposées.

À la fin de cette section sur les ACS, les auteures présentent les besoins exprimés par les intervenantes et les usagères. En second lieu, elles présentent quelques données récentes sur la violence conjugale (VC) puis, elles abordent les enjeux et les barrières liés à la VC dont : la pauvreté, l'accès à la justice, les

doubles accusations, le harcèlement criminel, l'élimination du registre des armes à feu, etc. Elles discutent aussi de la question des événements médiatisés et de l'impact du ressac qui s'exprime contre le mouvement d'élimination de la VFF. À la fin de cette section portant sur la VC, on revient sur les besoins exprimés par les usagères et les intervenantes. En troisième lieu, les auteures traitent des enjeux communs aux deux problématiques : l'utilisation de plus en plus fréquente d'une approche qui ne tient pas compte du genre, par exemple, dans les programmes sur la prévention de l'intimidation, la place des hommes dans les services destinés aux femmes, la professionnalisation de l'intervention dans les services communautaires et féministes et, le défi de la relève dans les SEF. Cette section se termine sur une discussion sur les enjeux qui ont un impact sur les droits acquis des femmes, par exemple, l'incessant combat pour empêcher la criminalisation de l'avortement et les restrictions à l'immigration qui ont un effet démesuré sur les femmes.

La quatrième partie du rapport permet aux auteures de proposer des pistes de solutions ainsi qu'un exercice de réflexion qui servira à préparer les participantes et participants aux États généraux de novembre 2014. Ce sera alors une occasion unique de faire le point sur les réussites et les meilleures pratiques des dix dernières années. De plus, ce sera un moment privilégié pour dire les difficultés, les lacunes et les besoins au sujet du développement des services en français en matière de violence faite aux femmes. Finalement, il s'agira de proposer collectivement, et pour les prochaines années, des pistes d'actions en vue d'alimenter le développement d'un réseau très solide de services en français, visant à éliminer la violence faite aux femmes sous toutes ses formes, dans toutes les régions de l'Ontario.